

LA LETTRE DU SPECTACLE

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT – BIMENSUELLE – N°265 – 7/1/2011

DANS L'ACTUALITÉ

► Quartz : les projets de Matthieu Banvillet

Le nouveau directeur de la scène nationale de Brest va abandonner le festival Antipodes pour créer un autre événement.

Lire page 3

► Copie privée : 25 ans déjà !

Un quart de siècle après la création de la taxe sur la copie privée, chaque société de droits a ses critères pour distribuer ses aides au spectacle vivant.



D.R.

Lire page 4

► Les nouveaux habits du Sylvia-Montfort

Après avoir transformé ce théâtre parisien, Laurence de Magalhaes et Stéphane Ricordel envisagent de produire des artistes.

Lire page 6

► Istres : Le festival Les Élancées suspendu

L'édition 2011 a été privée de budget pour des raisons économiques, et peut-être aussi politiques.

Lire page 8

La rédaction de La Lettre du Spectacle vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2011.

CRÉATION ET DIFFUSION

L'année de l'outre-mer, un parcours à embûches

L'opération entend promouvoir la création ultramarine en évitant les clichés festifs. Préparée dans un délai court, elle doit pourtant tracer des perspectives au-delà de 2011.

Annoncée par Nicolas Sarkozy il y a un an, l'année de l'outre-mer – ou plutôt «des outre-mer», comme la nomme le ministère concerné – qui débute en janvier s'est préparée dans une grande discrétion. Alors qu'une conférence de presse est prévue le 12 janvier, ni programme, ni logo, ni site Internet n'étaient encore visibles en décembre. Cette initiative est portée par un commissariat placé sous la tutelle de l'Élysée, de Matignon, du ministère de l'Outre-mer et de celui de la Culture. Ces deux derniers y apportent respectivement trois millions et un million d'euros, auxquels il faudra ajouter diverses actions soutenues par d'autres ministères. Cette «année» est l'un des fruits des états généraux de l'outre-mer qui, après les mouvements sociaux de début 2009, avaient listé plusieurs préconisations pour redynamiser et rééquilibrer les relations entre la France et ses îles lointaines. Elle doit redonner un coup de projecteur sur la créativité de ces territoires dans le domaine des arts, mais aussi la science, l'environnement, l'éducation, etc. Vaste chantier pour une équipe de dix personnes qui s'est progressivement mise en place en

2010. Confronté au manque de temps, le commissariat n'a pas lancé d'appels à projets, mais a sollicité des organisateurs et étudié des propositions qui remontaient via les DRAC. Catherine Giffard, ancienne directrice du CNV, s'occupe du spectacle vivant avec Caroline Bourguin. Elles ont travaillé à la carte, sélectionnant des projets de tournées, de création ou de diffusion qui bénéficieront d'une aide financière et de la communication. Compte tenu des délais, difficile de ménager des créneaux pour de grandes expositions dans les musées, d'insérer des créations de poids dans des saisons ou des festivals souvent bouclés un an à l'avance. Les propositions soutenues par l'année de

l'outre-mer ont trouvé place dans des manifestations déjà ouvertes à la diversité culturelle comme Banlieues bleues en Île-de-France, Musiques Métisses à Angoulême (16), Planète musiques à Nanterre (92) ou les Escapes à Saint-Nazaire (44). Cependant, l'écrivain Daniel Maximin, commissaire général de cette année de l'outre-mer, assure : «*Nous ne sommes pas là pour faire de la programmation à la place de gens dont c'est le métier. L'objectif est d'insérer l'outre-mer dans la programmation normale, pas de le confiner dans des ghettos. Je rappelle que l'outre-mer n'est pas à côté, il est dans la France, il fait partie de son histoire et est présent dans la citoyenneté depuis la révolution.*»

Un déficit de décentralisation

Les DOM-TOM comptent un centre dramatique régional et une scène de musiques actuelles (La Réunion), trois scènes nationales (Guadeloupe, Martinique, et Nouvelle-Calédonie) et pas de centre chorégraphique national. Ils sont également victimes d'un sous-effectif en DRAC comme le soulignait le rapport remis en avril 2010 par Michel Colardelle au ministre de la Culture et de la Communication, intitulé «De mémoire et d'espoir». L'auteur y dresse un «*tableau assez sombre de l'activité et des pratiques culturelles*» et pointe la faiblesse des structures de formation. Du côté des projets, le pôle régional des arts du spectacle de Guadeloupe en est au stade de l'avant-projet sommaire. Frédéric Mitterrand a évoqué la possibilité d'une scène nationale en Guyane. Le ministre a également mentionné la perspective d'un centre de développement chorégraphique (CDC) à partir du festival Rencontres de danses métisses à Cayenne.

► Selon lui, les programmateurs ont répondu de façon «assez positive. Il y a une vraie appétence pour la création de l'outre-mer en musique et en danse. C'est plus problématique dans le théâtre.» De fait, les réserves formulées par les artistes d'outre-mer portent sur le risque de «folklorisation» de la création ultramarine par une surreprésentation de musique «world» au regard d'autres champs artistiques comme la danse ou le théâtre contemporain. Au commissariat, on est conscient de ces risques de déséquilibre entre disciplines, mais aussi entre territoires. Ainsi la Réunion, bénéficiant déjà d'une bonne structuration, s'est révélée particulièrement dynamique. Un autre défi consiste à faire circuler les créations d'un territoire de diversité culturelle à l'autre. Daniel Maximin cite les Rencontres de danses métisses de la compagnie Norma Claire, en Guyane, un colloque sur les langues de l'outre-mer également en Guyane, l'invitation de la Martinique au festival de Gwo-Ka à Saint-Anne de Guadeloupe (après Haïti cette année)... On peut y ajouter les trois projets défendus par les théâtres départementaux de la Réunion : un forum des cultures urbaines en avril, une résidence de création de polyphonies insulaires et le partenariat avec Wajdi Mouawad

pour ses créations au Festival d'Avignon 2011. «Historiquement, les métissages entre ultramarins se sont faits à Paris, remarque Daniel Maximin. Aujourd'hui, c'est un peu chacun chez soi, c'est pourquoi nous avons besoin d'une autre forme de structuration des échanges.» C'est un des rôles qu'il assigne à la future agence culturelle qui sera lancée en 2011 pour prolonger l'année de l'outre-mer. Elle aura d'abord pour mission d'animer une plateforme Internet de communication et d'échange sur les créations de l'outre-mer. Ainsi présentée, l'idée de l'agence se substitue à celle d'une maison de l'outre-mer, sorte de show-room parisien qui aurait été susceptible de se transformer en gouffre financier sans efficacité. D'autant que certains lieux, en métropole, travaillent déjà comme des passerelles entre les artistes ultramarins et les professionnels européens : la chapelle du Verbe incarné de Greg Germain à Avignon, le Tarmac de Valérie Baran, la grande Halle de la Villette de Jacques Martial, les Francophonies en Limousin de Marie-Agnès Sevestre... Daniel Maximin assure que l'année de l'outre-mer ne sera pas un lot de consolation sur douze mois. Pour tenir la promesse, cette agence devra aussi s'appuyer sur ces compétences. ● YVES PÉRENNOU.

FRÉDÉRIQUE LIEBAUT



Mylène Wagram, au Lucernaire en janvier

Scènes de Martinique, deuxième

La deuxième édition de la tournée Scènes de Martinique, en novembre et décembre 2010, a permis à quatorze compagnies et ensembles de donner 43 représentations dans cinq communes de l'île. Cette opération soutenue par la DRAC comprend également une résidence, des ateliers et actions de sensibilisation. Nathalie Laulé, l'une des chevilles ouvrières, annonce une nouvelle formule pour 2011, afin d'augmenter la diffusion. Les difficultés restent liées aux moyens budgétaires des communes pour accueillir des spectacles, même avec une aide. «Mais il y a des améliorations, se félicite Nathalie Laulé, notamment pour l'accueil et le paiement des artistes.»



RIO LE CHÂTEAU

«Un rééquilibrage des regards»

Frédéric Robin

Directeur de la scène conventionnée
Les Bambous, à Saint-Benoît de la Réunion



Robin Frédéric dans
Le Cadavre du blanc

«Nous avons déjà la volonté d'un échange avec la scène nationale de Guadeloupe (L'Artchipel), à travers les spectacles de José Pliya, *De la race en Amérique* et *Mon petit Poucet*, que nous recevrons en octobre 2011, en lien avec le centre dramatique de l'océan Indien. En retour, deux spectacles coproduits par Les Bambous seront diffusés début 2012 en Guadeloupe : *King, Malcolm, Baldwin* (Cie Cinétique) et *Le Cadavre du blanc*, de Bruno Testa (Cie L'Antre 2 R). Le projet du ministère a probablement contribué à renforcer cette volonté. En revanche, il n'était pas dans notre esprit de «fabriquer» du lien sous prétexte que les projecteurs allaient se braquer sur nos départements. L'année de l'outre-mer ne doit pas se confondre avec l'année d'un pays étranger. 2011 devrait marquer le début d'un rééquilibrage des regards sur la création artistique d'ici par rapport à celle de notre outre-mer, c'est-à-dire, la France hexagonale.»

«Que nos laboratoires artistiques puissent s'enrichir»

Ewlyne Guillaume

Directrice de Kokolampoe, scène conventionnée
de Saint-Laurent du Maroni, en Guyane



«Je m'interroge sur le sens de cette initiative, mais, au fond, toutes les opportunités sont bonnes à prendre pour montrer qu'il y a ici des créateurs, une grande force d'expression. Il faudrait que cette porte entrebâillée soit un début, un travail qui se pérennise. Je ne ferai pas le forcing pour m'inscrire dans l'année de l'outre-mer parce que nous avons déjà beaucoup de travail. Nous avons besoin d'aides pour faciliter les déplacements, les échanges et la circulation des œuvres. Ensuite, les programmateurs sont libres de leurs choix. L'important, c'est que nos laboratoires artistiques se développent pour susciter leurs envies.»

«Se montrer à la hauteur de notre bouillonnement créatif»

José Exélis et Caroline Galin

Codirecteurs artistiques de la compagnie
Les Enfants de la mer, à Fort-de-France

Y.P.



«Le frein vient des diffuseurs qui ne savent pas où nous classer, parlent d'un théâtre hybride, inachevé, ou encore «généreux».

Ce regard condescendant nous renvoie à notre propre regard souvent défaitiste. Il y a chez le Martiniquais une notion de dépossession.» José Exélis rappelle la riche histoire théâtrale de la Martinique : Aimé Césaire, le centre dramatique régional et le Théâtre de la Soif, pour souligner l'effet d'amnésie qui frappe la création en outre-mer : «On entend encore parler de territoire à conquérir, on fait et on défait les gens, alors que nous avons des artistes qui jouent dans le monde entier.» Il souligne le manque d'outils de formation, la carence culturelle de nombreuses collectivités martiniquaises... Et, en face de ces difficultés structurelles, il pointe la préparation précipitée de l'année de l'outre-mer. «Saurons-nous montrer une proposition culturelle à l'image du bouillonnement créatif actuel en outre-mer ?»

BREST

Le Quartz : les projets de Matthieu Banvillet

Matthieu Banvillet a pris la direction du Quartz, scène nationale de Brest, le 1^{er} janvier. Perçu comme le candidat de la continuité puisqu'il administrait l'établissement depuis six ans, il annonce néanmoins de nouvelles perspectives. Avec ses salles de 1 500 et 300 places et sa position de première scène nationale de France par la fréquentation (100 000 spectateurs), le Quartz conservera sa programmation diversifiée. Le nouveau directeur envisage toutefois plus d'ouverture dans le théâtre en langues étrangères ou encore les musiques du monde. Il prévoit également de rythmer la saison avec des moments thématiques où plusieurs propositions se feront écho d'une salle à l'autre. «*L'idée est d'apporter des respirations dans une programmation très dense, soit 80 spectacles par an.*» Avec 15 000 spectateurs fidèles dont 14 000 abonnés et 2 000 adhérents, Matthieu Banvillet n'a pas à s'inquiéter pour le volume de fréquentation. Un autre enjeu est de continuer à élargir le profil du public et d'inscrire plus encore le théâtre dans l'essor récent de Brest que Matthieu Banvillet qualifie d'«*extraordinaire*». Traduction concrète, le festival Antipodes, créé par Jacques Blanc, laissera la place, après la pro-



Matthieu Banvillet

chaine édition de mars, à un nouvel événement, toujours axé sur la création internationale et avec une même ligne d'exigence artistique qu'Antipodes, assure Matthieu Banvillet, mais en partenariat avec d'autres établissements culturels brestois, comme la scène de musiques actuelles la Carène, le centre des arts de la rue Le Fourneau, la maison du théâtre, le club Vauban, etc. En ce qui concerne les artistes associés, leur nombre va se réduire à trois, soit un pour la musique, pour la danse et le théâtre. Ils sont sept aujourd'hui, Giselle Vienne, Julie Bèrès, Herwann Asseh, François Chaignaud, Cécilia Bengolea, Philippe Arrii-Blachette et Jean-Christophe Spinozi avec son ensemble Matheus. Ce dernier, «*très attendu par le public brestois*», sera le seul reconduit à la saison prochaine. Le nouveau directeur ne sait pas encore si le budget de 7 millions d'euros en 2010 va évoluer. «*Je ne m'avance pas sur l'avenir. Nous faisons partie des grandes maisons de la culture qui voient leurs charges de structure augmenter, ce qui, avec un budget stable, érode la marge artistique chaque année*». La Ville est le principal financeur public et le taux de recettes de billetterie est particulièrement élevé, à 1,6 M€ sur 2 M€ de recettes propres. ● Y. P.

DÉBATTONS !

Culture pour chacun : la lettre du Profedim

Syndicat professionnel des producteurs, festivals, ensembles, diffuseurs indépendants de musique (extraits de la lettre ouverte au ministère de la Culture, publiée le 15 décembre 2010)

“ Au mois de septembre 2010, un programme d'actions intitulé Culture pour chacun a été remis au ministre de la Culture et de la Communication. Ce dernier l'a revendiqué comme l'un des axes structurants de sa directive d'orientation 2011. Ce projet de 13 pages a suscité de nombreuses polémiques depuis sa divulgation. [...] Ce texte semble oublier les multiples efforts accomplis par nombre d'artistes et de structures culturelles. Depuis trente ans, les acteurs de la musique indépendante œuvrent pour démocratiser les répertoires musicaux qu'ils défendent et l'ont largement prouvé au vu des succès rencontrés. Contrairement au constat fait par le ministère, nous voyons que, dans les structures où la réflexion s'accompagne de véritables moyens consacrés à la transmission des savoirs, cette démocratisation devient une réalité concrète. [...] Il n'est pas acceptable de faire porter aux artistes et aux professionnels l'échec de la démocratisation culturelle quand on sait que, d'une part, le ministère de la Culture diminue ses crédits pour ces actions et que, d'autre part, on demande au secteur culturel de venir pallier le désengagement de l'Éducation nationale et des médias «populaires». Quels sont les moyens des structures culturelles pour mener leurs actions de médiation et de transmission des savoirs ? Les crédits du programme 224 vont connaître en 2011 une nouvelle diminution de près de 8%. Cette baisse vient se cumuler aux coupes budgétaires très lourdes déjà opérées sur ce programme en 2008. Parallèlement, le Conseil pour la création artistique dispose en 2011, sur ce programme, de crédits pour les «dépenses d'expérimentation». C'est autant de moyens en moins pour les actions déjà existantes et qui ont fait leurs preuves. À titre d'exemple, le Conseil pour la création artistique a lancé un projet d'orchestre de jeunes, doté de près de 2 millions d'euros. Avec ce budget exorbitant (équivalent du budget annuel de centres nationaux de création musicale), n'importe quelle structure professionnelle de notre secteur serait en mesure de mener une telle opération. [...] Certaines politiques publiques et le texte Culture pour chacun semblent considérer la culture exclusivement sous l'angle du lien social. Si, effectivement, les artistes peuvent y contribuer, il ne faut pas pour autant oublier que le cœur du métier d'un artiste est d'être avant tout un interprète et/ou un créateur. Et si la culture doit être envisagée comme un lien social, cela implique une volonté politique forte, portée au plus haut niveau de l'État, et un engagement financier avec les ministères concernés : éducation, santé, travail, cohésion sociale, politique de la ville, agriculture... » ●

BILLETTERIE

Revente sur Internet interdite pour le sport

En septembre dernier, le Sénat avait introduit un nouvel article encadrant la billetterie sur Internet, dans le projet de loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (Loppsi2). Il devenait explicitement interdit de vendre sur Internet des billets de spectacle plus chers que leur valeur faciale, sans l'autorisation du producteur, sous peine d'une amende de 15 000 euros. Mais le texte adopté en seconde lecture par l'Assemblée nationale, le 21 décembre, a limité l'infraction aux manifestations sportives. Il est ainsi rédigé : «*Le fait, sans autorisation du producteur, de l'organisateur ou du propriétaire des droits d'exploitation d'une manifestation sportive, d'offrir ou de mettre en vente ou d'exposer en vue de la vente, sur un réseau de communication au public en ligne, des billets d'entrée ou des titres d'accès à une telle manifestation pour en tirer un bénéfice est puni de 15 000 € d'amende.*» Les députés ont voulu concentrer le texte sur les risques liés au hooliganisme. La loi doit repasser en seconde lecture au Sénat à partir du 18 janvier. ●

COPIE PRIVÉE

Une taxe, plusieurs modes de redistribution

La loi instaurant une taxe pour copie privée sur les supports d'enregistrement audio et vidéo a fêté ces vingt-cinq ans l'an dernier. Les acteurs de ce dispositif en célèbrent l'anniversaire actuellement. Prélevée aujourd'hui sur un grand nombre de supports numériques, cette taxe reste l'enjeu d'une lutte permanente entre les représentants des industriels et ceux des artistes. 75% des sommes perçues au titre de la copie privée doivent être redistribuées aux ayants droit (producteurs, auteurs, interprètes...) par leurs sociétés de répartition. Le quart restant est destiné à l'aide à la création et à la diffusion du spectacle vivant. Pour 2009, sur les 181 M€ issus de la copie privée, plus de 45 millions ont ainsi été reversés aux différentes sociétés de perception – dont la Sacem, la SACD, l'Adami et la Spedidam – et de redistribution des droits, chargées de réinvestir ces sommes dans l'aide à la création et la diffusion, selon des modes d'attribution propres à chacune.

● La Sacem

Près de 80% du budget de l'action culturelle de la Sacem proviennent des ressources issues de la copie privée et plus de la moitié de son budget culturel, soit 5,9 M€ pour 2009, a pour but d'aider la création et la diffusion dans le spectacle vivant. Plus de 400 festivals ont bénéficié d'un appui financier de la Sacem. Le budget dédié au spectacle vivant se partage entre les actions culturelles régionales qui comprennent des aides aux salles et aux festivals (2,1 M€), les festivals de rayonnement national ou grandes manifestations professionnelles (1,2 M€), des aides aux ensembles professionnels et aux structures de diffusion (1,19 M€), un soutien aux artistes en développement (733 000 €), et une aide à l'exportation des œuvres (584 000 €). Par ailleurs, plus d'un million d'euros est destiné à la formation des artistes et créateurs tout juste entrés dans la profession. Une enveloppe de 300 000 € est réservée à l'aide à la professionnalisation des jeunes auteurs et compositeurs dans les musiques actuelles. Il y a aussi des aides à la formation tout au long de la carrière.

● La SACD

Sur un budget global de plus de 3,8 M€ pour l'action culturelle pour 2010, la Société des auteurs compositeurs dramatiques a consacré près d'1,9 M€ au spec-

tacle vivant. La SACD possède un dispositif assez complexe, dans lequel l'aide au spectacle vivant est partagée entre plusieurs sections. Pour les actions «*d'intérêt général*» (association Beaumarchais, prix SACD, action culturelle internationale, et décentralisée), la part du spectacle vivant est de 611 500 €. Une deuxième section concerne les enveloppes par discipline. La part attribuée à chaque discipline est fonction des droits qu'elle génère. Enfin, une troisième catégorie regroupe des aides attribuées dans le cadre d'actions dites de «*mutualisation*». C'est la part la plus importante pour le spectacle vivant, avec un peu plus d'un million d'euros. Parmi les actions de mutualisation figurent le fonds pour le théâtre privé, le soutien aux Molières, Sujets à vif au festival d'Avignon, ou Auteurs d'espace public pour les arts de la rue. Pour les fonds Humour-one man show et SACD théâtre, la SACD fait appel à des commissions extérieures composées de personnalités dans le but de représenter la diversité du secteur. Selon Valérie-Anne Expert, responsable du service de l'action culturelle, ce budget devrait subir une baisse de 4% en 2011.

● Adami

À l'Administration des droits des artistes et musiciens interprètes (Adami), le budget consacré à l'action artistique a baissé de 2 M€ ces trois dernières années, mais il atteint tout de même 11,6 M€ pour 2010. Ces aides se répartissent entre «*événements professionnels*», «*événements d'intérêt général*» (par exemple, le Festival d'Avignon, le Printemps de Bourges), des réseaux et centres de ressources (IRMA, Zone Franche), des compagnies, formations et autres festivals. Le budget est réparti équitablement entre les commissions «*variétés*», «*dramatique*», «*chefs d'orchestre et solistes de la musique, de la danse et du chant*», composées de membres du conseil d'administration. Les aides pour un même artiste peuvent être consécutives d'une année sur l'autre uniquement si les



La Sacem et l'Adami sont partenaires des Trans Musicales de Rennes.

projets ne sont pas de même nature. Un délai de douze mois est nécessaire pour une nouvelle demande sur un projet de même nature, et une structure gérant les projets de plusieurs artistes ne peut recevoir plus de cinq aides par an. Pour les festivals, les aides sont souvent reconduites d'une année sur l'autre. Mais les commissions veillent à appuyer régulièrement de nouvelles manifestations, en se désengageant d'autres festivals. Les principaux critères d'évaluation des projets sont l'emploi, le respect de la législation, le développement de carrière et la promotion des artistes.

● Spedidam

À la Société de perception et de distribution des droits des artistes-interprètes (Spedidam), le budget de la division culturelle, de près de 8,9 M€ pour 2008, est financé à hauteur de 45 à 50% selon les années, par les sommes issues de la copie privée. Le reste du budget provient notamment des droits «*irrédistributables*» et de la rémunération équitable. Le montant global des aides à la création du spectacle vivant était de 2,1 M€, de plus de 4,3 M€ pour l'aide à la diffusion, et de plus de 413 087 € pour les aides aux déplacements. La Spedidam aide des tournées, des festivals et certains lieux à l'année. La commission composée des membres du conseil d'administration se réunit dix fois par an pour sélectionner les événements et structures. Les sommes versées soutiennent la création, la diffusion, les déplacements, la formation et la création de DVD. Les aides sont accordées en fonction de la masse salariale artistique du projet, ne pouvant dépasser 50% de celle-ci. Parmi les autres critères pris en compte figurent la pérennité de la manifestation et la mise en valeur des artistes qui doivent travailler dans de bonnes conditions d'accueil. Une structure peut être aidée d'une année sur l'autre. ● TIPHAINE LE ROY



Les Livreurs, compagnie La Chose publique au festival Chalon dans la rue 2010, avec le soutien de la SACD.

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT

Un rapprochement en vue avec le CND, mais pas de fusion

Olivia Bozzoni Fringant, ex-conseillère spectacle vivant au cabinet du ministre de la Culture, a vu sa nomination confirmée comme directrice déléguée du Théâtre national de Chaillot, mais au prix de nombreux arrangements et d'incertitudes. Contrairement au souhait qu'elle avait exprimé, il ne s'agit pas d'une direction exécutive (à l'origine, elle souhaitait la direction), mais bien d'une direction déléguée, concentrée sur les relations entre le Théâtre national de Chaillot et le Centre national de la danse (CND) à Pantin. Olivia Bozzoni devrait disposer d'un bureau explicitement désigné comme de «*passage*» par la directrice du CND, Monique Barbaroux, qui rappelle qu'ayant dû procéder au licenciement économique de Jean-Marc Granet-Bouffartigue pour raisons économiques, il était juridiquement impossible à l'institution de salarier un poste de ce niveau. Quant au Théâtre national de Chaillot, il n'avait pas envisagé de nouveaux emplois. C'est donc l'État qui devrait assumer directement le salaire de la directrice déléguée à un niveau

défini comme «*comparable à celui dont elle disposait préalablement*».

La nouvelle directrice déléguée est missionnée pour rechercher les voies d'un rapprochement entre le théâtre de Chaillot et le CND Pantin, quoiqu'une mission en ce sens avait déjà été confiée à Michel Sala, ancien directeur du CND, il y a plus de deux ans. Son rapport ne semble pas avoir eu beaucoup d'impact à la direction générale de la création artistique (DGCA). Georges-François Hirsch, directeur de la DGCA, dément cependant la rumeur qui voudrait que la nomination d'Olivia Bozzoni Fringant soit le premier pas d'une fusion entre les deux institutions en affirmant «*Il n'est pas question de fusionner et il n'y a pas de coup fourré. Olivia Bozzoni-Fringant a été chargée d'une mission d'étude pour la préfiguration d'un pôle chorégraphique national. Les missions de Chaillot et du CND seront articulées pour que cela forme un tout, sans pour autant supprimer les établissements. Il s'agit simplement d'englober leurs activités dans un projet artistique fort*». ● PHILIPPE VERRIÈRE

EUROPE

Parité : guide de bonne conduite

La Fédération internationale des acteurs (FIA) est engagée dans un programme en faveur de l'égalité des genres dans le cinéma, la télévision et le théâtre en Europe. Cette organisation qui réunit les syndicats et organisations professionnelles d'artistes-interprètes dans le monde, publie un *Manuel de bonnes pratiques pour lutter contre les stéréotypes liés au genre et promouvoir l'égalité des chances*, écrit par le consultant des projets de la FIA, Richard Polacek. Ce programme, financé par l'Union européenne, fait suite à une étude confirmant les inégalités subies par les femmes artistes-interprètes «*en particulier lorsqu'elles vieillissent*». Parmi les recommandations énumérées par le manuel : des objectifs qualitatifs et quantitatifs sur la représentation des femmes ; l'égalité des genres dans l'accès au financement public ; une meilleure formation des femmes aux fonctions dirigeantes ; une remise en cause de la représentation des femmes et des hommes sur scène et à l'écran ; des rapports suivis sur les conditions de travail des femmes artistes-interprètes ; des statistiques liées au genre sur les salaires, les financements et les structures d'emploi ; la constitution de réseaux pour stimuler le changement ; des programmes pour l'égalité dans les politiques nationales ; la tenue des débats pour la sensibilisation au problème... www.fia-actors.com ● Y. P.

MARSEILLE

Macha Makeïeff nommée à La Criée

Macha Makeïeff est nommée à la direction du Théâtre national de La Criée, à Marseille. Selon *La Provence*. Ce choix contre celui de l'autre candidate restant dans la dernière short-list, la metteuse en scène Catherine Marnas, se serait fait contre le souhait initial des tutelles locales. Le journal relayait, avant même la publication du communiqué officiel du ministère, une réaction irritée de Patrick Mennucci, vice-président du conseil régional chargé de la culture. Réaction indignée également, sur le site de Médiapart.fr, de Philippe Foulquié, directeur du Théâtre Massalia et fondateur de la Friche la Belle de Mai : «*Contre l'avis même pas dissimulé de la Ville et de la Région, contre le choix apparent de la DRAC et du ministère, et malgré les incertitudes de son dossier, c'est madame Macha Makeïeff qui est nommée*». Catherine Marnas présentait l'avantage d'être déjà bien implantée dans la région, mais ne bénéficiait pas de la notoriété internationale de Macha Makeïeff. La nouvelle directrice prendra ses fonctions le 1^{er} juillet prochain. ●

POITOU-CHARENTES

L'arrivée d'Yves Beaunesne provoque des tensions

Yves Beaunesne a pris la direction du Centre dramatique régional de Poitou-Charentes début janvier, mais ces dernières semaines, son arrivée semblait susciter un certain émoi au sein de la structure. Selon *La Nouvelle République du Centre Ouest* (NRCO), le personnel ne serait pas en accord avec le projet d'Yves Beaunesne, craignant que l'ancrage local soit moins marqué que sous la direction de Claire Lasne-Darcueil, qui dirigeait l'établissement depuis douze ans. D'après le quotidien régional, six des sept salariés auraient manifesté leur souhait de démissionner. Yves Beaunesne estime que les tensions proviennent d'un malentendu autour de la lecture de son projet. «*Les moments de transition sont toujours des moments de fragilité. Chaque équipe a son idée sur ce qu'elle veut faire, et sur ce qui, à ses yeux, n'irait pas dans le sens de ce qu'elle a vécu*», estime le nouveau directeur. Des craintes portaient également sur de possibles licenciements au CDR, une rumeur démentie par le directeur. Début janvier, celui-ci a organisé des rencontres avec les salariés afin d'expliquer son projet. À l'heure où nous bouclions, le personnel ne souhaitait pas s'exprimer à ce sujet, il devrait publier un communiqué expliquant sa position dans les jours à venir. La NRCO précisait également que la région Poitou-Charentes aurait ajourné le vote de sa subvention au CDR. Pour le directeur, il s'agit d'une décision légitime. «*Je n'ai pas encore eu de rencontre avec la Région, il est normal qu'ils attendent de me voir avant de prendre leur décision*», considère-t-il, précisant que son projet s'inscrit pleinement dans une volonté d'aller à la rencontre des publics de la région. ● T. L. R.



LOÏC LOEY HANON

Yves Beaunesne

PARIS

Les nouveaux habits du Silvia-Monfort

Le chambardement mené au Théâtre Silvia-Monfort par Laurence de Magalhaes et Stéphane Ricordel depuis dix-huit mois connaît une étape décisive en ces mois de décembre-janvier, avec l'accueil de deux spectacles festifs, *l'Idéal Club*, de 26 000 couverts et *Achille Tonic*, de Shirley et Dino. Le premier avait sa propre structure, installée à l'entrée du Parc André-Citroën. Pour le second, il a fallu transformer la salle du théâtre en cabaret. L'équipe a inversé la place de la scène, incliné le plancher, installé un bar, revu la décoration... Ainsi reconfiguré, le Silvia-Monfort a révélé des proportions idéales pour un concert de musiques ac-



Y.P. Laurence de Magalhaes, codirectrice du Théâtre Silvia-Monfort.

tuelles de 800 places debout. Depuis l'installation des nouveaux directeurs, Laurence de Magalhaes et Stéphane Ricordel, à l'été 2009, le Silvia-Monfort a déjà bousculé les habitudes du public du quinzième arrondissement. Pour chasser sa réputation de théâtre «ringard», la programmation a radicalement changé. Citons Alvis Hermanis (*Sonia*), Joachim Latarjet, des pièces de l'opéra traditionnel chinois,

compagnie Traits de ciel, le collectif MxM, le GdRA, Ronan Tablantec, Compagnie Didascalie... «*Notre première démarche était de faire un théâtre parisien et non un théâtre d'arrondissement*», commente Laurence de Magalhaes. La presse a suivi et les amitiés nouées en quinze ans à la direction des Arts Sauts ont valu aux codirecteurs une attention bienveillante du milieu professionnel.

Près de 50 000 entrées

Elles ont aussi favorisé les partenariats avec le Théâtre de la Ville (le Théâtre Dromesko), le Rond-Point (Claire Diterzi, *Rosa la rouge*), Vidy Lausanne (Zabou Breitman), le festival Paris Quartier d'été (Jean-François Sivadier, Marcel Bozonnet...) Cette dernière coopération a permis de laisser le lieu ouvert une grande partie de l'été et sera renouvelée. La fréquentation de la première saison, 49 536 entrées, soit 765 000 euros de recettes billetterie, pour 11 spectacles et 123 représentations. «*C'est seulement maintenant que nous pouvons redonner une priorité au travail de proximité sur la population des quartiers*.»

Car, en plus de bouleverser sa programmation, le lieu a aussi changé d'allure. Priorité a été donnée à la salle elle-même, ses loges, les espaces d'accueil, la cour transformée en jardin... C'était le chantier de l'été 2009, mené à bien en mobilisant une «*bande de copains du monde du cinéma*» et grâce à un financement de la Région Île-de-France. La deuxième phase a concerné les bureaux qui sentent aujourd'hui le neuf. «*Il reste encore beau-*

coup à faire, note Laurence de Magalhaes, notamment à l'entrée du théâtre.»

La subvention d'un million de la mairie de Paris pour une salle de 500 places et dix permanents, couvre les coûts de fonctionnement. Le Silvia-Monfort, qui travaille en minimum garanti et partage de recettes, a obtenu des aides de l'ONDA, d'Arcadi et d'autres comme l'ambassade de Norvège.

Débuts de production

Obligé de pratiquer des prix plus élevés que le Rond-Point ou le Théâtre de la Ville, il devra encore déployer une énergie particulière pour se faire remarquer dans la farandole parisienne de spectacles. Ce qui ne fait pas peur à Laurence de Magalhaes : «*On est speed, passionnés, c'est notre style*», plaisante-t-elle, avouant tout de même trouver lourd le volet gestion de sa nouvelle activité. «*Quand on tournait dans le monde avec une équipe de 70 personnes, il y avait aussi un gros travail administratif, mais dans un théâtre, on demande tout au directeur, de la fréquentation, une gestion saine, de la presse, de l'action culturelle, de la découverte...*» Justement, la saison prochaine le Monfort se lance dans la production (l'Ukrainien Vlad Troiski du groupe Dakha Brakha) et fera découvrir de jeunes metteurs en scène, le suisse Dorian Rossel, Joris Mathieu, la dernière création de Jérôme Thomas ou encore la chorégraphe italienne Ambra Senatore. En attendant, l'année 2011 démarre avec trois spectacles du chorégraphe Pierre Rigal, à qui a été confiée une carte blanche. ● Y. P.

COOPÉRATION

Créer une école du cirque en Guinée

Plusieurs artistes et professionnels français se mobilisent pour un projet de coopération avec la Guinée : la construction d'une école de cirque autour de la troupe du Cirque mandingue. Lors du Festival culturel panafricain de 2009, Richard Djoudi – organisateur de la cérémonie d'ouverture – et Luc Richard, son conseiller pour les arts du cirque, découvrent les dix acrobates autodidactes du Cirque mandingue. Le premier, gérant d'une société de production de cinéma, décide de créer une association de droit guinéen, le Cirque école mandingue, tandis que Luc Richard, de l'École nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois (Enacr), aide la troupe à développer certaines techniques. En parallèle de ce projet d'école à Dubréka (à 50 km de Conakry), tous deux souhaitent monter un spectacle

en France. Après une résidence à la Ferme du Buisson à Noisiel (77) fin 2010, le Cirque mandingue en entame une seconde au 104, à Paris, en janvier 2011, il présente dans ces deux lieux un spectacle intitulé *Foté Foré*, et a récemment participé au concert de M à Bercy. Yamoussa Camara, dit Junior, le doyen du Cirque mandingue et directeur de l'école, est âgé de 32 ans. Il a été danseur au Ballet national africain de Guinée et a intégré, en 2000, la troupe Circus Baobab. Il explique : «*En Guinée, Circus Baobab a semé la graine du cirque en 1998, mais après sa*

disparition, il n'y avait pas d'école pour apprendre les arts du cirque. Nous avons besoin d'un local, de matériel et de formations en acrobatie, jonglerie, menuiserie, couture...» Un concert

de soutien à l'association du Cirque école mandingue aura lieu le 11 janvier au Cirque Phénix, pelouse de Reuilly, à Paris. Ce spectacle, intitulé *Rock en Cirque*, réunira autour de la troupe guinéenne des élèves de l'Enacr, la 22^e promotion du CNAC, les chanteurs M, Sanseverino ou encore William Baldé. Richard Djoudi espère récolter plus de 50 000 euros pour le projet d'école. ● NICOLAS DAMBRE



D.R. Le Cirque mandingue

ROYAUME-UNI

Un fonds franco-britannique pour la musique contemporaine

Le Bureau Export de la musique française, la Sacem et la Fondation des amis de l'Institut français de Londres ont mis en place un fonds franco-britannique pour la musique contemporaine. Intitulé Diaphonique, il a pour objectif de favoriser la création contemporaine et les échanges bilatéraux. Les trois organismes ont réuni 350 000 € pour la période 2011 à 2013. Coordinatrice de Diaphonique, Françoise Clerc explique : « *Beaucoup d'individus privés ont participé à la levée de fonds, nous venons d'être rejoints par Culturesfrance. Le but est de fluidifier les échanges entre le Royaume-Uni et la France, car il reste difficile de faire circuler des œuvres à l'étranger.* » Pour le moment, les financements sont exclusivement français. La coordi-

natrice recherche des partenaires britanniques. Des associations devraient être mises sur pied avec des festivals et des lieux, comme avec la salle londonienne Kings Place qui accueillera trois concerts soutenus par Diaphonique. Un comité artistique franco-britannique examinera en juin 2011 les premières candidatures, qui devront être adressées avant le 30 avril. Diaphonique financera un maximum de 40% du montant global des projets de création ou de diffusion, qui peuvent être des concerts, des spectacles musicaux, des reprises, une tournée, une commande d'œuvre nouvelle, une résidence de compositeur, des bourses d'études ou des échanges pédagogiques. Un formulaire de candidature est disponible en ligne sur le site www.diaphonique.org. ● N. D.

BIÉLORUSSIE

Le Théâtre libre de Minsk sous menace policière

Natalya Kolyada et son époux Nikolai Khalezin, directeurs artistiques du Théâtre libre à Minsk, ont été arrêtés après avoir participé aux manifestations du 19 décembre, à Minsk où la population protestait contre l'élection truquée de Loukashenko à la présidence de ce pays sous régime dictatorial. Après

avoir été relâchés sous caution, les deux fondateurs de la compagnie de théâtre se sont mis à l'abri, a révélé le *New York Times* du 21 décembre. Par ailleurs, leur manager Artiom Zhelezniak est poursuivi pour rassemblement illégal. La troupe devait jouer au festival new-yorkais Under the Radar organisé par Public Theatre du 5 au 16 janvier. La compagnie n'a pas d'existence légale en Biélorussie et ses membres ne cessent d'être inquiétés en raison de leurs activités artistiques. La qualité de leurs créations est reconnue par de nombreux critiques et professionnels. En décembre, la compagnie était programmée au Young Vic de Londres. Pétition sur <http://zoneofsilence.org> ●



Being Harold Pinter, par le Théâtre libre de Minsk.

GRÈCE

Inauguration du centre Onassis

Le nouveau centre culturel Onassis a été inauguré officiellement les 11 et 12 décembre à Athènes. Ce superbe bâtiment de 18 000 m², financé par la Fondation Alexander S. Onassis, est dirigé par Christos J. Carras, également en charge de la musique. La directrice adjointe est Afroditi Panagiotakou. Katia Arfara est en charge du théâtre et de la danse. Le lieu dispose d'un amphithéâtre de 880 places, d'un auditorium de 220 places. Outre les activités en location, le lieu programme une saison de spectacle vivant et d'art visuel. Anthony S. Papadimitriou, président de la Fondation Onassis, écrit dans son éditorial que le but de ce nouvel équipement n'est pas de concurrencer les institutions culturelles grecques, mais de lutter avec elles, « *étant convaincus que la culture et l'éducation sont tout sauf du luxe dans des périodes de crise.* » Dans la programmation 2011, on relève Josef Nadj, le théâtre flamand de TG Stan, *La Mort de Danton* de Büchner par Stathis Livathinos, Anouar Brahema, l'ensemble Paolo Pandolfo, la violoniste Alina Ibragimova avec le pianiste Cedric Tiberghien, Guy Cassiers... ●

ÉTATS-UNIS

Cherry Lane à vendre

À New-York, le théâtre indépendant Cherry Lane, actif depuis 1924 à Greenwich Village, risque de fermer ses portes. La directrice artistique Angelina Fiordellisi, a l'intention de vendre le bâtiment. Ce théâtre à but non lucratif est confronté à un déficit de 250 000 dollars, résultat cumulé de la baisse des dotations publiques et privées, d'une réduction des prix de location et d'une chute de fréquentation que la directrice attribue à la crise. Le lieu compte une salle de 179 places et un studio de 60 places. ●

MOLDAVIE UKRAINE

Soutiens à la coopération

La Fondation culturelle européenne lance avec MitOst un nouveau dispositif pour soutenir les coopérations entre les institutions culturelles en Union européenne et d'Europe de l'Est. Le projet Tandem se propose d'accompagner des collaborations d'un an avec des scènes culturelles de Moldavie et d'Ukraine. Les dossiers sont attendus jusqu'au 15 février. Tandem est porté par le Centre de management culturel Lviv, la fondation Soros Moldavie et Culture Action Europe. www.mitost.org ●

VITE DIT

► Dublin (Irlande), Glasgow et Cardiff (Royaume-Uni) sont les trois villes short-listées par l'organisation du Womex pour accueillir l'événement en 2013. ► Le chef du BBC Symphony Orchestra, Jirí Belohlávek, conduira l'orchestre philharmonique Tchèque, en septembre 2012. ► Tony Graham, directeur de l'Unicorn Theatre de Londres quitte son poste en 2011 pour se consacrer à la mise en scène.

ISTRES

Le festival Les Élançées suspendu en 2011

Le festival Les Élançées n'aura pas lieu en 2011. Créée à Istres en 1999 sous forme associative, la manifestation a ensuite intégré la régie culturelle du syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) Ouest Provence et s'est étendue aux cinq autres communes le composant en 2004. Or, pour l'édition de février prochain, le SAN ne versera pas de subvention en raison «d'incertitudes financières», selon Bernard Granié, président du SAN, cité dans *La Provence*. Le festival, d'un budget

de 180 000 € en 2010, était essentiellement financé par Ouest Provence depuis le retrait de la DRAC lors du passage en régie intercommunale. Adjointe à la culture de la Ville d'Istres, Nicole Joulia se dit surprise : «Le budget de la régie culturelle pour 2011 est de plus de 4 millions d'euros, équivalent à 2010.

Les charges augmentent, mais pas au point de mettre en question un festival qui a accueilli 10 000 spectateurs.» La Ville d'Istres souhaite réunir la SAN, la DRAC et l'association Marseille-Provence 2013 afin d'envisager une édition 2011 à budget réduit. «Mais sans beaucoup d'espoirs», regrette Nicole Joulia. Cette interruption intervient dans un contexte de tiraillements politiques entre la municipalité d'Istres et l'intercommunalité. «L'existence de la régie culturelle Scènes et Cinés Ouest Provence est un rempart face aux menaces qui pèsent lourdement sur les institutions et les acteurs culturels», écrivait Yves Vidal, président de la régie culturelle, dans l'éditorial de l'an dernier. ● T. L. R.



POITOU-CHARENTES

Quelle association pour le futur CNAR ?

Réunis le 15 décembre, les représentants des tutelles du centre national des arts de la rue de Poitou-Charentes, en préfiguration, ont décidé la création d'une association, au premier trimestre 2011. Elle sera chargée de gérer et mettre en œuvre les activités du CNAR. Au cours de cette réunion entre la Ville de Niort, la Région Poitou-Charentes, la DRAC et la scène nationale de Niort, il a été décidé de ne pas renouveler le contrat du chargé de mission du CNAR, Adrien Guillot. Le CNAR va donc fonctionner les six prochains mois sans direction, avec une gestion administrative déléguée à la scène nationale de Niort. Or de nombreuses activités (résidences de compagnies) ont été lancées. Interrogé par *La Lettre du Spectacle*, Adrien Guillot qui arrivait en décembre au terme de deux ans de CDD, rappelle : «Il était prévu depuis longtemps que le recrutement du futur directeur fasse l'objet d'un appel public à candidatures. Mais si les choses avaient été anticipées, on n'aurait pas eu cet effet de pause.» Par ailleurs, une étude juridique du cabinet Premier Acte relève des fragilités dans le fonctionnement du CNAR en préfiguration. Ainsi, l'accueil de compagnies en résidence pourrait être assimilé à du transfert de subvention. De quoi alarmer beaucoup de lieux d'accueil en résidence. Mais il est étonnant de voir la DRAC, la Ville et la Région qui financent le CNAR à hauteur de 460 000 euros décider de créer une association pour la gestion et lancer le recrutement de son directeur. Reste à voir si la composition de l'association confirmera le fonctionnement en réseau qui devait faire l'originalité de ce CNAR. ● Y. P.

Pétition pour Paris Quartier d'été.

Le festival parisien appelle à signer une pétition de soutien. Il se sent doublement menacé par la baisse de 30% de la subvention du ministère de la Culture et l'impossibilité de disposer à l'avenir de la cour du Palais-Royal comme scène extérieure. En effet, la Comédie-Française doit y installer un chapiteau pendant la durée de ses travaux. www.quartierdete.com

Le Transbo s'agrandit.

Suite à des travaux entamés en 2010, la salle lyonnaise du Transbordeur verra dès 2011 sa jauge passer de 1 500 à 1 800 spectateurs debout. Un nouveau site Internet avec billetterie en ligne sera mis en service le 18 janvier. La délégation de service public de la salle a été accordée en juillet dernier pour cinq années à la S.A.S. Transmission, qui réunit les sociétés Alias et Eldorado & Co.

L'opéra numérisé par l'INA.

Mathieu Gallet, PDG de l'INA et Christophe Tardieu, directeur adjoint de l'Opéra national de Paris ont signé un accord pour la numérisation du fonds audiovisuel et sonore constitué par l'Opéra national de Paris depuis 1971. Ce fonds est doté plus de 7 000 heures d'images et plus de 6 000 heures de sons. L'INA sera chargé également du stockage des captations réalisées par les équipes de l'Opéra de Paris.

Des salles initient une tournée.

Huit des neuf salles du Réseau des scènes de service public pour la chanson ont monté une tournée du chanteur québécois Richard Desjardins. Son tourneur français Astérios a complété cette tournée, réalisée hors de toute actualité. Le réseau a ainsi pu faire venir le chanteur en France pour plusieurs dates et négocier à la baisse le coût de ses concerts, qui auront lieu en février.

Musiques actuelles en Guyane.

Un réseau de musiques actuelles et traditionnelles, est né en Guyane sous le nom de Magmat (mouvement associatif guyanais des musiques actuelles et traditionnelles) rassemble Amazonian Records, l'association Fa waka, le collectif Jazz & musique populaire, Djambel free touch, Gayanais Promotions, G-Factory, Multitrack, Phare Est Prods, Sensitive Records, TKM Production, Transportation Label, Wan Ton Melody, Wèklè Production. www.reseau-musiques-guyane.com

Auteurs et espace public.

Une association des auteurs dans l'espace public vient de se constituer. Elle se donne comme but de croiser les pratiques et les expériences de cette écriture spécifique. L'association est domiciliée à la Maison des auteurs (SACD). La présidente est Carole Prieur, vice-président Serge Hamon, secrétaire Marie-Do Fréval et trésorier Jacques Rémus.

Yvelines : Sept créations jeune public.

L'édition 2011 du festival jeune public Odyssées en Yvelines, organisé par le Théâtre de Sartrouville de Laurent Fréchuret, proposera sept créations du monde entier. Parmi elles, une pièce de Pauline Sales, *De la Salive comme oxygène*, en partenariat avec le Prisme d'Élancourt, est issue d'une résidence de création de deux ans avec un collège de Maurepas, en lien avec d'autres collèges en Normandie et en Algérie. À noter un colloque sur les artistes face à la mondialisation le 29 janvier. 300 représentations sont prévues dans le département, du 25 janvier au 2 avril.



LOT

Figeac : le festival de théâtre change d'équipe

Cette année, le Festival de théâtre de Figeac (46) sera dirigé par Olivier Desbordes et Michel Fau. Leur projet a été préféré par la Ville à celui des Tréteaux de France, le centre dramatique national qui avait créé et organisé jusqu'ici cet événement sous la direction de Marcel Maréchal. Le remplacement prévu de ce dernier par Francis Huster à la direction en 2011 aura été l'occasion d'un changement de partenaire par la Ville. Pour la onzième édition, deux créations du festival sont prévues. Michel Fau mettra en scène *Britannicus*, et un spectacle sera créé par Anne Sicco et sa compagnie l'Œil du silence, en résidence au printemps. Autre nouveauté du festival, dès cet hiver des rencontres sont prévues entre les habitants et l'Œil du silence, notamment en milieu scolaire. L'objectif de ces rendez-vous à l'année, organisés avec le centre culturel de Figeac, est de permettre aux habitants de se sentir plus concernés par un festival organisé au cœur de l'été, du 19 juillet au 2 août. Pendant le festival, cette volonté d'ouverture à de nouveaux publics se traduira par une plus grande présence dans l'espace urbain où des lectures gratuites seront proposées par les compagnies programmées. Le budget du festival est de 350 000 €, dont 150 000 € de la Ville. Également directeur du Théâtre Éclaté, à Saint-Céré (46), Olivier Desbordes envisage une mutualisation des moyens techniques et administratifs avec le festival d'art lyrique de Saint-Céré. «*Nous souhaitons mettre en place une dynamique où tout se complète pour que la culture devienne un instrument de développement pour le département du Lot*», indique-t-il. ● T. L. R.

Nantes : double

arrivée. Après douze années à la direction du Grand T à Nantes, Philippe Coutant tire sa révérence fin janvier.

Catherine Blondeau lui succède. Elle arrive en même temps que **Patrick Gyger** au Lieu unique, scène nationale de Nantes (44).

Une concomitance qui a fait dire à Yannick Guin, élu nantais délégué à la recherche et ancien adjoint à la culture : «*On a raté le coche avec la nomination de nouveaux directeurs du Grand T et du Lieu unique. C'était là l'occasion de réfléchir à une manière de rationaliser les talents, à de nouveaux statuts pour ces structures.*»

De Concert !

s'agrandit. Huit manifestations rejoignent De Concert ! La fédération internationale de festivals de musiques actuelles. Il s'agit des festivals Au fond du jardin du Michel (Meurthe-et-Moselle), Garo-rock (Lot-et-Garonne), Gnaoua d'Essaouira (Maroc), Marsat

(Marseille), Panoramas (Finistère), Pully for Noise (Suisse), Reggae Sun Ska (Gironde) et Sakifo (La Réunion).

Jean-Paul Roland (les Eurockéennes) et Paul-Henri Wauters (Nuits Botaniques) ont été réélus coprésidents de la fédération, qui regroupe désormais 28 événements.

Festival d'automne : record.

L'édition 2010 du Festival d'automne à Paris s'est achevée sur un record de fréquentation avec 168 091 spectateurs, soit 95% de remplissage pour le théâtre, la musique, et la danse (contre 144 782 spectateurs et un taux de 83% l'année dernière). Le nombre d'abonnés a augmenté de 25%, avec une moyenne de six spectacles par abonné. La thématique de 2011 portera sur l'Amérique latine. Codirigée, en intérim, par **Marie Collin** et **Joséphine Markovits**, le festival attend toujours la nomination d'un directeur prêt à travailler avec elles.

UN SITE À LA LOUPE

Accès culture/spectacle

L'association Accès culture présente sur ce nouveau site Internet des spectacles rendus accessibles aux personnes aveugles, malvoyantes, sourdes, malentendantes ou déficientes mentales. Le visiteur peut effectuer une recherche par lieu, par handicap ou par



région. www.accesculture.org/spectacles

Île-de-France et diversité musicale.

Une première rencontre en vue de formaliser un collectif des musiques du monde en Île-de-France s'est tenue le 9 décembre. Elle a rassemblé près de 60 structures culturelles, institutions, associations. Le premier objectif a donc été atteint puisqu'il s'agissait d'élargir le cercle informel constitué depuis plusieurs années par quelques structures de la région qui revendiquent la diversité culturelle comme un moyen de cohésion sociale. Une nouvelle réunion a été fixée au 18 janvier à partir d'un texte qui résume le socle de valeurs communes. collectifmdm@gmail.com

Numérisation de contenus culturels.

Les ministères de la Culture et de l'Économie numérique lancent un appel à projets pour la numérisation et la valorisation des contenus culturels, scientifiques et éducatifs. Les projets devront être basés sur une collaboration entre fournisseurs de contenus, acteurs technologiques et organismes de recherche. Les dossiers devront être remis sur le site <http://cdcinvestissements.davenir.achatpublic.com> avant le 31 mars. Parmi les critères d'évaluation, au-delà des retombées économiques, l'originalité du projet en termes de technologies innovantes, la pertinence des partenaires ou l'attribution d'une labellisation par des pôles de compétitivité seront pris en compte.

René Koering : départ avancé.

Le directeur de l'orchestre et de l'opéra de Montpellier a devancé d'un an son départ à la retraite. Il cède la place dès le 1^{er} janvier 2010 à **Jean-Paul Scarpitta**. Quoique toujours directeur du festival de Radio France, René Koering a perdu son soutien le plus important avec la mort de Georges Frêche. Il avait été attaqué par la chambre des comptes qui lui reprochait son salaire (22 935 euros bruts), la hausse des charges de fonctionnement, une fréquentation inégale... Le montant de l'indemnité de départ n'a pas été dévoilé par les tutelles et René Koering pourrait être nommé prochainement à la direction d'une maison d'opéra en Europe.

Exposition

Les insolites. Le Centre national du costume de scène et de la scénographie de Moulins propose une exposition de costumes réalisés dans des matières peu habituelles au théâtre. Pour certaines de ces créations, les costumiers puisent leur inspiration dans les imaginaires fantastiques et de la science-fiction. Les pièces exposées délaissent parfois les étoffes pour détourner des matériaux comme le latex et le fil de fer, voire même des perruques ou des éponges ménagères. Du 29 janvier au 15 mai.



PASCAL FRANÇOIS

SUR VOS AGENDAS

SAINT-PRIEST ET VÉNISSIEUX

LES 11 ET 12 JANVIER
Rencontres et découverte
de compagnies rhônalpines.

Par le Groupe des 20,
théâtres de Ville en Rhône-
Alpes. 06 64 41 54 27.
groupe.20@aliceadsl.fr

TOULOUSE

LES 13 ET 14 JANVIER
Naître au monde
et à la culture.

Par la revue *Spirale*.
05 61 75 40 89.

PARIS

LE 15 JANVIER
Arts et culture de la terre.
Par le Théâtre Dunois.
01 45 84 72 00.

NANTES

LES 17 ET 18 JANVIER
Co-construction des poli-
tiques publiques en faveur
des arts et de la culture.

Par l'Ufisc.
brigitte.parro@ufisc.org

DIJON

LE 22 JANVIER
Forum du son.
Par le Conservatoire
à rayonnement régional
de Chalon-sur-Saône.
formation@
nicephorecite.com

CANNES

LE 24 JANVIER
Déjeuner-débat, probléma-
tiques du spectacle vivant
et du développement
des jeunes talents
(sur invitation).
Par la Sacem et le Prodis

PARIS

LE 25 JANVIER
Quand le cirque rencontre
la danse.
Par HorsLesMurs.
http://www.horslesmurs.fr/
-Rendez-vous-.html

NIORT

LE 27 JANVIER
Mise en place de l'agenda 21
de la culture.
Par l'agence régionale
du spectacle vivant Poitou-

Charentes et Premier'Acte.
emilie.bourbon@arsv.fr

SARTROUVILLE

LE 29 JANVIER
Mondialisation artistique :
que peuvent inventer
les artistes face à la mon-
dialisation de la culture ?
Par le Théâtre de Sartrouville
et des Yvelines.
01 30 86 77 79.

REIMS

LE 31 JANVIER
La musique et le groupe.
Par la fédération nationale
des centres musicaux ruraux
et la Cartonnerie.
03 26 36 72 51.

SAINT-MÉDARD- EN-JAILLES

DU 31 JANVIER
AU 2 FÉVRIER
Mutualisation, réseau,
innovation : pour une
culture de l'urbanité.
Par le hub agence.
www.scencity.fr

ENSATT ÉCOLE-THÉÂTRE

FORMATION SUPÉRIEURE
EN
ADMINISTRATION, ART DRAMATIQUE,
COSTUMES, ÉCRITURE DRAMATIQUE,
LUMIÈRE, MISE EN SCÈNE,
SCÉNOGRAPHIE, SON

INSCRIPTIONS AUX CONCOURS

WWW.ENSATT.FR

DU 4/01/11 AU 11/02/11

4 RUE SOEUR BOUVIER 69322 LYON CEDEX 05 - 04.78.15.05.05

Portes ouvertes
le 15 janvier
10h à 17h

ENSATT

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE

RhôneAlpes



C'EST QUAND ?

Danse : festivals à venir

■ Suresnes Cités Danse.

Théâtre de Suresnes (92) :
du 7 au 30 janvier.

■ Faits d'hiver, danses d'auteur.

Danse contemporaine,
à Paris (plusieurs théâtres) :
du 12 janvier au 11 février.

■ Art-Dan-Thé.

Théâtre de Vanves (92) :
du 21 janvier au 22 mars.

■ Art Danse Bourgogne.

Dijon (21) : du 22 janvier
au 1^{er} février.

■ Vivat la danse.

Armentières (59) :
du 28 janvier au 4 février.

■ Les Petits Pas, festival de danse jeune public.

Roubaix et alentours (59) :
du 2 au 11 février.

■ C'est de la danse contem- poraine, 1^{er} temps. Centre

de développement chorégra-
phique de Toulouse (31) : du
2 au 18 février.

■ Hors Saison.

Rendez-vous danse
d'Arcadi en Île-de-France :
du 10 au 16 février.

■ Hivernales d'Avignon.

Avignon et alentours :
du 24 février au 5 mars.

■ 16^e Biennale nationale de danse du Val-de-Marne.

Vingt villes du département :
du 28 février au 2 avril.

■ Anticodes 2011.

Brest, Paris et Lyon :
du 3 mars au 3 avril.

■ Danse et Vous.

Avant-scène théâtre
de Cognac (16) :
du 15 au 26 mars.

■ Repérages de Danse à Lille.

Roubaix et région lilloise (59)
et à Charleroi (Belgique) :
du 24 au 26 mars.

■ C'est de la danse contem- poraine, 2^e temps. CDC de

Toulouse (31) :
du 1^{er} au 22 avril.

■ Rencontres chorégraphiques de Seine-Saint-Denis.

Dix villes du département :
du 5 au 29 mai.

■ Festival Nouvelles.

Pôle Sud à Strasbourg (67) :
du 18 au 28 mai.

■ Effervescence.

Biennale de danse à Cholet
(49) : du 1^{er} au 11 juin.

■ Uzès-danse.

Uzès (30) : du 17 au 22 juin.

■ Montpellier Danse.

Montpellier (34) : du 20 juin
au 10 juillet.



La Maison de la Culture Scène nationale de Bourges recrute son (sa) directeur (trice)

Etablissement public de coopération culturelle dont les partenaires sont la Ville de Bourges, l'Etat, la Région Centre, le Département du Cher, la Maison de la Culture de Bourges, inaugurée en 1963 par André Malraux, est une structure emblématique du réseau. Son rayonnement s'étend au niveau national et international, tout en préservant un fort ancrage local. Lieu de diffusion pluridisciplinaire embrassant les champs du spectacle vivant, des arts plastiques et du cinéma, la Maison de la Culture de Bourges est dotée d'importants moyens matériels et budgétaires permettant des actions de soutien aux artistes et à leurs créations.

Actuellement fermée pour d'importants travaux de réhabilitation, le lieu d'implantation de la Scène nationale sera doté à sa réouverture en 2013 de deux salles de représentations (jauges 760 et 300), d'une ou deux salle(s) de cinéma équipée(s) en matériel numérique, de bureaux, ainsi que de loges, lieux de stockage... etc ; des expositions pourront être accueillies. Pendant les trois prochaines années, la programmation se fera hors les murs, dans les lieux appartenant à la ville de Bourges (3 salles de spectacle identifiées de 481, 350 et 234 places). L'activité cinématographique, actuellement toujours possible dans l'enceinte de la Maison de la culture, sera poursuivie dans un autre lieu, encore à définir.

Dans la continuité du projet porté par la scène nationale, le (la) directeur(trice) aura pour mission :

- de développer un projet artistique pluridisciplinaire, culturel et d'établissement mettant en valeur la diversité de la création artistique contemporaine du spectacle vivant, du cinéma et éventuellement des arts plastiques
- de favoriser et d'organiser la rencontre artistique entre les créateurs, les interprètes et les publics
- d'allier l'ambition de la qualité à la recherche d'ouverture au plus grand nombre en participant dans son aire d'implantation à une action d'éducation artistique et plus largement de développement culturel en direction de tous les publics
- d'élaborer et de mettre en œuvre des actions artistiques de référence, en partenariat avec les acteurs professionnels de la diffusion et de la création qui environnent l'établissement en particulier ceux de la région Centre
- de gérer l'établissement sur le plan budgétaire (budget annuel de 4,2 millions d'euros) et diriger une équipe comptant 38 permanents
- d'assurer le suivi de l'évolution des travaux en tant qu'utilisateur unique de la Maison de la Culture de Bourges réhabilitée.

Le profil :

Professionnel(le) confirmé(e), doté(e) d'une forte expérience dans la direction d'un établissement culturel et dans la conduite de projets artistiques et culturels, le ou la candidat(e) devra attester d'une connaissance approfondie des réseaux nationaux et internationaux et de la création contemporaine.

La procédure :

Les candidat(e)s présélectionné(e)s devront rédiger un projet argumenté, à partir d'une note d'orientation et d'un dossier qui leur auront été fournis et le présenter devant un jury composé de représentants des partenaires et de la présidence de l'EPCC.

Rémunération selon article 136 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

Poste à pourvoir dès que possible.

Les candidatures, sous forme de lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, sont à adresser au plus tard le 28 janvier 2011 (cachet de la poste faisant foi) à :

■ Monsieur le Président de l'EPCC
Maison de la Culture de Bourges – Scène nationale
Place André Malraux – BP 257 – 18 005 Bourges Cedex

■ Monsieur le Ministre, Maire de Bourges
Mairie de Bourges – 11 rue Jacques Rimbault
BP 628 – 18020 Bourges Cedex

■ Monsieur le Directeur Régionale des Affaires Culturelles du Centre
DRAC Centre – 6, rue de la Manufacture – 45043 Orléans

■ Monsieur le Directeur Général de la Création Artistique
Ministère de la Culture et de la communication
62, rue Beaubourg – 75003 Paris

■ Monsieur le Président du Conseil Général
Hôtel du Département – Place Marcel Plaisant – 18 023 Bourges Cedex

■ Monsieur le Président du Conseil Régional
Conseil Régional du Centre
9 rue Saint-Pierre Lentin – 45041 Orléans Cedex 1

renaissance théâtremusique

La Régie du Théâtre La Renaissance – Oullins grand Lyon
Scène conventionnée Rhône-Alpes

Recherche un directeur artistique (h/f)

Le théâtre de la Renaissance à Oullins, ville du Grand Lyon, est une scène conventionnée par la Ville, la Région, l'Etat, le Département, qui remplit des missions de création, production, diffusion, programmation, action culturelle, éducation artistique, dans le domaine du spectacle vivant et du théâtre musical. Ce positionnement original a constitué une force artistique qui lui a valu, dès 1992, ce conventionnement.

Le théâtre recherche un/e directeur/directrice artistique porteur/euse d'un projet artistique et culturel pluridisciplinaire, fondé sur une ligne artistique originale, qui s'exprime par croisements de disciplines artistiques pouvant créer ainsi une esthétique propre.

Mission En collaboration étroite avec la directrice administrative vous élaborerez et mettez en œuvre un projet artistique et culturel conformément au projet proposé : création, production, diffusion, programmation, choix des compagnies en résidence pluriannuelles, suivi artistique des actions éducatives et culturelles. Vous développerez également des collaborations régionales, nationales et transfrontalières.

Profil Artiste ou metteur(se) en scène confirmé(e) du spectacle vivant, ayant une expérience significative au sein d'une compagnie ou autre et dans la conduite de projets artistiques et culturels. La compagnie associée à cet artiste pourra être en résidence permanente au théâtre ou non, les deux structures restant indépendantes. Compte tenu de l'antériorité du positionnement du théâtre sur la musique et du travail d'éducation artistique mis en place par le milieu associatif de la ville, une sensibilité musicale serait appréciée.

Théâtre Régie autonome, EPIC, Budget 1,6 million d'euros, 16 permanents, 30 000 spectateurs, 3 100 abonnés, 22 spectacles et 80 représentations, 2 salles (480 places, 126 places) et un équipement complémentaire (120 places) et lieu d'expérimentation artistique et culturel.

Conditions d'emploi et de rémunération

Selon la convention collective des entreprises artistiques et culturelles.

Poste à pourvoir dès avril 2011

Dossier de candidature cv + lettre motivation à adresser au plus tard le 26 janvier 2011

à : Monsieur le Président du théâtre de la Renaissance - 7 Rue Orsel - 69600 OULLINS

Procédure de recrutement et poste détaillé consultable sur le site :

<http://www.theatrelarenaissance.com>



L'Avant-Seine
Théâtre de Colombes

recrute

son Directeur (h/f)

L'AVANT SEINE / THÉÂTRE DE COLOMBES est une association qui a pour mission la gestion du Théâtre de Colombes. Cet équipement, inauguré en 1991 est doté d'un espace scénique lui permettant d'accueillir dans des conditions optimales une programmation pluridisciplinaire. Des utilisations événementielles et des locations de salles ont vocation à lui assurer des ressources propres. Il s'appuie sur une équipe de 14 salariés permanents, des intermittents techniques et une équipe de gardiennage.

Sous l'autorité du conseil d'administration de l'association, il (elle) pilote l'élaboration de la programmation culturelle, dans le respect du cadre budgétaire, de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens conclue avec la ville de Colombes. Il (elle) en évalue chaque année les résultats qu'il (elle) présente devant le conseil d'administration.

En particulier, son projet artistique sera porté par une réflexion vis à vis des œuvres, de la population et de son positionnement par rapport à d'autres structures ou actions culturelles présentes dans la Ville. Il (elle) aura pour objectif de développer des actions culturelles conduisant à l'élargissement des publics dans un souci constant d'exigence artistique.

Sous l'autorité de la présidente et plus largement du bureau, il (elle) manage les équipes et gère l'équipement : gestion des ressources humaines, matérielles et financières, recherche de financements diversifiés, promotion des activités, coordination et développement.

Le (la) candidat(e) fera preuve d'un bon relationnel tant à l'externe qu'à l'interne de l'établissement et aura une bonne capacité à animer l'équipe de permanents.

Il (elle) doit également connaître le cadre réglementaire des politiques culturelles, des réseaux professionnels de création, de production et de diffusion artistiques exigées.

Il (elle) sera familiarisé(e) avec les questions de sécurité au sein d'un établissement recevant du public, et avoir un sens de l'organisation.

Il (elle) justifiera d'une expérience d'encadrement probante similaire au profil du poste proposé ainsi qu'une formation de niveau Bac+4/5 (en lien avec le management d'établissements culturels ou équivalent).

Poste à pourvoir rapidement

Convention collective des entreprises artistiques et culturelles.

Date limite de dépôt des candidatures le 25 janvier.

Joindre une lettre de motivation et un curriculum vitae à :

PREMIER'ACTE – Service recrutement – Réf n° 047/92 – 5 rue Gaspard Monge
Téléport 8 FUTUROSCOPE – 86130 JAUNAY CLAN.



Association subventionnée par la Région et la DRAC Poitou-Charentes

RECRUTE

Un Directeur (h/f)

CDI à temps complet
 (Cadre - Convention collective de l'animation - Groupe 8)

Missions : sous l'autorité du Conseil d'administration, vous assurerez :

- La réflexion contribuant à la définition des orientations de la structure, et l'élaboration d'un projet pluri-annuel en lien avec les partenaires financiers.
- La mise en œuvre et la coordination du projet de l'Agence, la gestion des engagements définis par les instances statutaires et la conduite des programmes d'actions.
- La représentation de l'association auprès de l'ensemble des partenaires, afin de concourir à sa visibilité.
- Le développement de liens étroits entre l'association et les acteurs culturels de la région, et son insertion dans les réseaux régionaux et nationaux pour contribuer à sa reconnaissance.
- La gestion et la mise en œuvre administrative d'un budget de près d'un million d'euros.
- La gestion du personnel (équipe actuellement composée de onze salariés permanents).

Profil :

- Solide expérience professionnelle et compétence reconnue dans le secteur artistique et culturel.
- Bonne connaissance des arts du spectacle et des enjeux liés à leur développement.
- Bonne connaissance des politiques culturelles publiques et des collectivités territoriales.
- Qualités d'organisation, managériales et relationnelles.
- Compétences et expérience dans le domaine de la gestion financière.
- Disponibilité et capacités d'adaptation.

Prise de fonction : dès que possible

Candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae et photo) à adresser à :
 Mr le Président de l'Agence régionale du spectacle vivant
 91, Boulevard du Grand Cerf
 86000 POITIERS

Date limite de réception des candidatures : 1er février 2011

Renseignements : Agence régionale du spectacle vivant : www.arsv.fr

Tél. : 05 49 55 33 19 **Courriel :** accueil@arsv.fr

INSEE CULTURE



meylan

Une ambition
partagée

Meylan (17 800 habitants)

Commune de l'agglomération grenobloise, réputée pour son cadre de vie, la qualité de ses services publics et son dynamisme économique.

Recherche

Pour son conservatoire à rayonnement communal (600 élèves - 6 départements et 33 professeurs) et sa salle de diffusion des musiques actuelles et savantes (120 à 400 places).

Son Directeur de la Maison de la Musique

Cadre d'emploi des Professeurs d'enseignement artistique

Missions

Rattaché(e) au chef de service culturel, vous êtes responsable de l'éducation et de la diffusion musicale, ainsi que de l'organisation et du fonctionnement de l'équipement, de l'ensemble de son personnel (30 personnes : administratif, technique, enseignants)

Profil

- Titulaire d'un DEM ou DNOP et d'un CA aux fonctions de professeur ou de directeur ou équivalent
- Capacité à manager et à conduire des projets - Esprit fédérateur et d'ouverture
- Expérience en direction d'établissement culturel souhaité
- Connaissance de l'environnement administratif, juridique et budgétaire des collectivités

Contact :

Mme M. Vignard :
04.76.41.59.47
Poste à temps complet à pourvoir en juin 2011
Recrutement selon les conditions statutaires de la FPT + Rémunération statutaire & régime indemnitaire

Adresser lettre de motivation manuscrite + CV + copie des diplômes avant le 07 février 2011 à :
Madame le Maire de Meylan (Service des ressources humaines)
BP 99 - 4 av du Vercors 38243 - MEYLAN - cedex



LA VAPEUR, LIEU DE MUSIQUES ACTUELLES

(labellisation SMAC en cours) - Etablissement Public Local à DIJON en Côte d'Or (153 000 habitants, capitale de la région Bourgogne, 1h30 de Paris) recrute par détachement ou mise à disposition ou en qualité de contractuel son :



Directeur H/F

Catégorie A

Missions :

- Placé sous l'autorité du Président du Conseil d'Administration, le directeur sera missionné par l'Etablissement Public et ses tutelles pour mener un projet artistique et culturel en phase avec le territoire et ses publics et en particulier :
- inscrire ce projet dans le cadre plus global de la politique culturelle de la Ville de Dijon
- conduire le processus devant mener à la labellisation SMAC, proposer une diffusion d'œuvres musicales actuelles de référence nationale et internationale tout en maintenant une large ouverture sur le tissu associatif local
- privilégier la création contemporaine
- soutenir les artistes du territoire en accompagnant leur projet favorisant leur rencontre avec un public le plus large possible
- développer une politique de suivi artistique des artistes en émergence, voire des futurs professionnels
- participer à une éducation artistique et plus largement en direction de tous les publics
- participer à l'inscription territoriale de l'équipement (mise en place du solima / réseaux régionaux et nationaux)
- assurer le management des équipes placées sous son autorité
- travailler à un projet d'évolution de l'équipement.

Le directeur, ordonnateur des dépenses, sera en charge, en lien avec l'agent comptable public, de la bonne gestion de l'établissement sur le plan budgétaire et organisationnel

Compétences :

- connaissances des réseaux institutionnels partenaires des musiques actuelles
- capacité à coconstruire des projets en phase avec les politiques des partenaires cofinanceurs de l'établissement
- qualités d'organisation, d'encadrement d'équipe et sens des relations humaines
- bonne culture générale
- maîtrise de la langue anglaise.

Profil :

- de formation supérieure dans le domaine de l'administration et la gestion culturelle et/ou dans le domaine de la gestion et le développement d'entreprises
- connaissance de la comptabilité publique M4
- expérience professionnelle de direction d'un équipement culturel similaire exigée
- grande disponibilité liée à la fonction (travail en nocturne et le week-end).

Merci d'envoyer CV, lettre de motivation et dernier arrêté de situation administrative avant le 31 janvier 2011 à : Monsieur le Président de l'EPL La Vapeur
 Direction des Ressources Humaines de la Ville de Dijon - 6 bis rue de la Chouette - BP 1510 - 21033 DIJON CEDEX.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. JUMEL, directeur de La Vapeur au 06 81 08 69 54 ou la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Dijon (03 80 74 59 09)

orc.fr



La commune de Saint Laurent de Mure

5000 habitants, Située à 20 km à l'est de Lyon, Recrute

Un responsable culturel (h/f)

Contexte :

La Bâtisse du Bois du Baron comprend une salle de spectacles, la Fruitière, de 110 places assises, une salle d'exposition et une salle de réception.

La première saison culturelle a vu le jour en septembre 2008.

Missions :

Participe à l'élaboration de la politique culturelle en lien étroit avec l'adjointe à la culture, auprès de laquelle il joue un rôle d'aide à la décision • Met en œuvre la politique culturelle (recherche de spectacles, élabore le programme, définit les conditions d'achat des spectacles, négocie, élabore le contrat de cession...) • Travaille avec le régisseur son et lumière sur les aspects techniques • Organise l'accueil des artistes, logistique et physique • Organise la relation à la population (établit un plan de communication, participe à la réalisation des supports de communication) • Développe et anime les partenariats avec les écoles et autres institutions • Assure la promotion de la politique culturelle auprès des partenaires institutionnels publics et privés • Assure la gestion administrative et budgétaire de son secteur • Évalue l'action culturelle.

Compétences :

- **Savoir faire** : Bâtir une relation de confiance avec les élus - Conseiller les élus - Appréhender un projet au plan artistique, intellectuel, technique, administratif et financier - Suivre l'actualité culturelle - Se constituer et travailler en réseau - Travailler, au sein de la commune, en autonomie et de façon organisée - Se référer à sa hiérarchie (la directrice générale des services et les élus).
- **Savoir** : Méthodologie d'analyse, de diagnostic - Cadre réglementaire des actions culturelles, des entrepreneurs de spectacles, de la sécurité des salles de spectacles - Instances, circuits et parcours de décision dans une commune.

Conditions d'exercice :

- Temps de travail hebdomadaire : 28 h 30 • Travail en bureau avec déplacements fréquents
- Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public
- Rémunération statutaire et régime indemnitaire • Poste à pourvoir le plus tôt possible

Contact : Madame Claude Vicario, directrice générale des services au 04 72 48 38 85, mail : stlaurent.municipal@saintlaurentdemure.org

Merci d'adresser votre lettre de motivation manuscrite accompagnée d'un CV et des deux dernières fiches de notation ou d'évaluation (si possible) à :

Madame Le Maire - Hôtel de ville - 2 route d'Heyrieux - 69720 Saint Laurent de Mure

compagnie fêtes galantes
béatrice massin

Compagnie Fêtes galantes
Direction Béatrice Massin recrute

un administrateur (h/f)

CDD d'un an, temps plein, à partir d'avril 2011. (Remplacement congé maternité).

Rémunération selon convention collective des entreprises artistiques et culturelles.

L'écriture chorégraphique de la compagnie Fêtes galantes confronte le style baroque à la danse d'aujourd'hui. Cette démarche unique donne lieu à des projets ambitieux tout au long des saisons : créations et tournées internationales des spectacles au répertoire de la compagnie ; récréation d'ATYS à l'Opéra Comique en mai 2011 ; commandes régulières d'institutions telles que le Centre National de la Danse (février 2011) ou le Centre de Musique Baroque de Versailles (juin 2012) ; projets européens ; développement de supports numériques pour la promotion et la conservation du patrimoine de la danse baroque.

MISSIONS

Sous l'autorité et en relation étroite avec la directrice Béatrice Massin, l'administrateur participe au développement de la compagnie et à son devenir : penser les innovations et les stratégies d'évolution de la compagnie.

- **Gestion administrative** : Suivi juridique et social de la compagnie ; élaboration et suivi des devis, conventions, contrats de cession et de coproduction, facturations.
- **Gestion financière** : Interlocuteur des soutiens financiers : publics (État, Région, Département) et privés (mécénat) ; établissement et suivi des dossiers de demande de subvention, stratégie de la communication institutionnelle ; élaboration et exécution des budgets (fonctionnement et production) ; gestion prévisionnelle et analyse financière.
- **Gestion du personnel** : Contrats de travail, déclarations, payes, notes de frais et défraiements ; management des équipes administrative, artistique et technique.

PROFIL

L'administrateur doit avoir une bonne connaissance des spécificités du spectacle vivant et si possible de l'art chorégraphique et de la musique. Il doit avoir une expérience significative de la gestion d'une entreprise culturelle. Anglais courant souhaité.

Candidature à adresser avant le 10 février 2011 à : Madame Béatrice Massin
Compagnie Fêtes galantes - 2bis rue des Camélias - 94140 Alfortville
contact@fetes-galantes.com



Palais de la Porte Dorée
293 avenue Daumesnil 75012 Paris
www.histoire-immigration.fr



Cité nationale de l'histoire de l'immigration <http://www.histoire-immigration.fr>

La cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) installée au Palais de la porte Dorée à Paris (12^e) est un établissement public administratif placé sous tutelles ministérielles. Elle a pour vocation de rassembler, sauvegarder, mettre en valeur et rendre accessibles les éléments relatifs à l'histoire de l'immigration en France. Conçue à la fois comme un musée et comme un centre culturel, la Cité a ouvert ses espaces d'expositions en octobre 2007. Elle dispose d'un auditorium et d'une médiathèque et développe notamment une programmation culturelle (conférences, cinéma, théâtre, musique, danse, performances...)

La Cité recherche un(e) assistant(e) pour sa direction de la programmation

Dans le cadre de l'activité de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration l'assistant(e) de programmation a pour missions, en lien avec les différents services de la Cité et sous la direction du directeur de la programmation, la coordination, la planification et le suivi de mise en œuvre technique et administrative de la programmation événementielle (théâtre musique, danse, résidences, rencontres...) et de certaines expositions temporaires (très légères).

Il/ elle a pour missions, notamment :

- **Assistanat du directeur et des chargé(e)s de mission programmation dans l'étude et la conception des projets** en lien avec les référents des services concernés et la sécurité : étude de la faisabilité des projets et définition de leur mise en œuvre administrative et technique (y compris éventuels cahiers des charges des prestataires et marchés)...
- **Coordination et planification** : (rétroplannings, planification des tâches, coordination administrative des régisseurs...)
- **Suivi de la mise en œuvre et du déroulé des projets**
- **Participation à tous les comités de programmation**

Qualités et qualifications requises

- formation et expérience significatives dans la gestion de projets culturels ;
- méthode, organisation, autonomie, anticipation ;
- faculté de coordination, planification ;
- maîtrise experte des outils bureautiques (logiciels de planning et excel notamment) ;
- maîtrise administrative des contrats de travail (artistes et techniciens) et des marchés publics ;
- capacité à gérer de nombreux dossiers de natures différentes avec des interlocuteurs variés et selon des échéances diverses ;
- disponibilité y compris en dehors des horaires classiques de bureau ;
- capacité à gérer une régie d'avances (dépenses).

Conditions d'emploi :

Poste équivalent catégorie B de la fonction publique
- CDI temps plein - base horaire de 38h30/semaine.

Les candidatures doivent être adressées à M. Pierre David,
Directeur de la programmation avec copie à Lionel Michel,
Responsable administratif et financier.

Cité nationale de l'histoire de l'immigration
Etablissement public de la porte Dorée
293, avenue Daumesnil 75012 Paris
avant le 20 janvier 2011



RECHERCHE SON
**RESPONSABLE DES ATELIERS
 DE CONSTRUCTION
 DES DECORS** H/F

Rattaché au Directeur technique, et en lien avec les différents responsables de son service (bureau d'études, chefs d'ateliers, responsable achats), il a la charge de la réalisation ou l'adaptation de l'ensemble des décors ou des équipements scéniques spécifiques.

À ce titre il s'assure du bon fonctionnement des ateliers de construction (menuiserie, peinture, composites, serrurerie, tapisserie, effets spéciaux), de la coordination des travaux d'études techniques, et met en oeuvre l'ensemble des moyens techniques et humains nécessaires dans son domaine en veillant à l'équilibre des conditions de qualité, coût et sécurité.

Nous recherchons un candidat de formation supérieure technique obligatoirement complété par un cursus artistique (métiers d'arts, architecture, construction, design d'espace, scénographie,...), ayant une expérience indispensable dans des fonctions analogues, de bonnes connaissances des matériaux et techniques de fabrication utilisées, ainsi que des normes de sécurité dans les théâtres.

Par ailleurs, il pratique l'anglais, a de réelles capacités à animer des équipes et sait comprendre et s'adapter aux exigences artistiques tout en conservant la rigueur technique.

Le profil de poste complet est consultable sur notre site, rubrique « informations pratiques ».

Merci de faire parvenir votre candidature pour le **19 janvier 2011** à Monsieur le Directeur Général de l'Opéra National du Rhin, Direction des Ressources humaines, 19, Place Broglie, 67008 Strasbourg Cedex

Site internet : www.operanationaldurhin.eu

**Le Centre Chorégraphique National
 de Franche-Comté à Belfort / Joanne Leighton**

recherche son **CHARGÉ DE DIFFUSION** (h/f)

MISSIONS

En étroite collaboration avec la Direction et en binôme avec le Secrétaire Général, vous avez la co-responsabilité de :

- l'élaboration et la mise en œuvre des budgets de production,
- la mise en œuvre du montage et du suivi des productions,
- la diffusion des spectacles, des projets et des actions de sensibilisation qui les accompagnent sur le plan régional, national et international,
- l'administration et l'organisation des tournées et leur accompagnement,
- le suivi du projet européen *éviDanse 2009/2012*.

PROFIL

- Connaissance du monde du spectacle et de la danse
- Une expérience dans un poste similaire serait un plus
- Disponibilité et mobilité
- Anglais lu, parlé et écrit
- Permis de conduire B

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE RÉMUNÉRATION

- Contrat à durée déterminée 12 mois
- Poste basé à Belfort à pourvoir au 14 février 2011
- Salaire selon expérience et base convention CCNEAC

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) avant le **25 janvier 2011** à :

Joanne Leighton, Directrice - j.leighton@ccnfc-belfort.org

Laurent Vinauger, Secrétaire Général - l.vinauger@ccnfc-belfort.org

Centre Chorégraphique National de Franche-Comté à Belfort
 3, avenue de l'Espérance - 90000 Belfort

**Nanterre, un enjeu :
 le développement
 durable**



90 368 habitants,
 95 892 emplois,
 second campus universitaire de France,
 à 10 mn de Paris
 aux portes de la Défense (RER A)

La Ville de Nanterre recrute pour sa
 Direction du Développement Culturel

**Un Coordinateur des
 actions culturelles du
 secteur jeune public**

Attaché territorial h/f

L'accès du plus grand nombre aux œuvres d'art et à la connaissance, facteurs d'épanouissement et d'ouverture à la diversité est au cœur de la politique culturelle de Nanterre. Dans ce cadre, vous êtes force de propositions en matière de projets d'actions culturelles et assurez la médiation entre les œuvres artistiques programmées au sein du secteur et le public.

Justifiant d'une formation et/ou d'une expérience dans le domaine du spectacle vivant/cinéma et de l'action culturelle, vous connaissez les enjeux culturels et artistiques notamment en direction des enfants. Rigoureux, autonome, dynamique et réactif, vous faites preuve de bonnes qualités relationnelles, rédactionnelles et de capacité à travailler en équipe et en transversalité. Vous êtes disponible en soirée et le week-end (Permis B indispensable).

Merci d'adresser lettre de motivation et CV avant le
31/01/2011 sous la référence DDC/2011/CO,
 à M. le Maire, DRH, Pôle Emploi Formation,
 88/118 rue du 8 mai 1945, 92014 Nanterre cedex,
 ou accueil.drh@mairie-nanterre.fr

Toutes nos offres
 sur nanterre.fr

STRUCTURES DE CRÉATION
ET DE DIFFUSION

DIRECTION

MAISON DE LA CULTURE DE BOURGES, scène nationale (18). Directeur (h/f).

→ Voir page 11

L'AVANT-SEINE - THÉÂTRE DE COLOMBES (86). Directeur (h/f). → Voir page 11

THÉÂTRE DE LA RENAISSANCE à Oullins (69). Directeur artistique (h/f). → Voir page 11

ARSV, Agence régionale du spectacle vivant Poitou-Charentes à Poitiers (86). Directeur (h/f).

→ Voir page 12

LE PÔLE, Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays de la Loire à Nantes (44). Directeur (h/f). Cand. avant le 18/01. Pour le 1/03. denis@lepole.asso.fr

SYSTÈME FRICHE THÉÂTRE à Marseille. Directeur (h/f) de la Friche La Belle de Mai. Cand. avant le 31/01. Référence Dirfriche «ne pas ouvrir», president@lafriche.org

ADMINISTRATION/
PRODUCTION/DIFFUSION

COMPAGNIE FÊTES GALANTES à Alfortville (94). Administrateur (h/f). → Voir page 13

CCNFC, Centre chorégraphique national de Franche-Comté à Belfort (90). Chargé(e) de diffusion. → Voir page 14

ODYSSÉE, scène conventionnée de Périgueux (24). Chargé(e) de production du festival Mim'off. Cand. avant le 28/01. CDD 4 mois 1/2. ludovic.becker@perigueux.fr

ALICE à Nantes. Chargé(e) de développement et d'administration. assoalice.free.fr/blog

SCÈNES DU JURA à Lons-le-Saunier (39). Attaché(e) d'administration et programmation. À pourvoir rapidement. administration@scenesdujura.com

LZD - COMPAGNIE JEAN-PAUL DELORE à Villeurbanne (69) et Paris. Chargé(e) d'administration et production. À pourvoir de suite. lezard.dram@free.fr

MULTILATÉRALE à Paris. Assitant administratif et de production (h/f). CUI-CAE de 6 mois. 06 10 34 84 70. raphael.hurel@multilaterale.org

CIE MAROUCHKA-PLISSON à Tours (37). Chargé(e) de production et de diffusion. Cand. avant le 20/01. Pour le 7/02. 02 47 52 51 56. contact@marouchka-plisson.com

AKADÉMIA, ensemble à Épernay (51). Chargé(e) de production et de communication. Cand. avant le 15/01. À pourvoir le 1/02. 03 26 55 71 80. geraldine.breton@akademia.fr

KOLEKTIF ALAMBIK à Palaiseau (91). Administrateur (h/f). CUI / CAE. www.kolektifalambik.com

LA MAGNANERIE à Paris. Chargé(e) de diffusion et de communication. Cand. avant le 20/01. CUI-CIE à pourvoir le 1/02. administration@magnanerie-spectacle.com

LE QUARTZ, scène nationale de Brest (29). Administrateur (h/f). Cand. avant le 15/01. rh@sopab.fr

COMMUNICATION /
RELATIONS PUBLIQUES

CRESCENT JAZZ CLUB à Mâcon (71).

Chargé(e) de communication. Cand. avant le 15/01. CDI à pourvoir en mars. 03 85 39 08 45. antoine.crescent@yahoo.fr

COLLECTIF 12 à Mantes-la-Jolie (78).

Chargé(e) des relations publiques, de l'action artistique et culturelle. communication@collectif12.org

L'APOSTROPHE, scène nationale de Cergy-Pontoise et du Val d'Oise. Attaché aux relations publiques (h/f). 01 34 20 14 25. apostrophe@lapostrophe.net

TECHNIQUE

LE MAILLON à Strasbourg (67). Régisseur principal (h/f). Cand. avant le 15/01. À pourvoir le 1/02. candidature@le-maillon.com

AUTRES

CITÉ NATIONALE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION à Paris. Assistant pour sa direction de la programmation (h/f). → Voir page 13

OPÉRA NATIONAL DU RHIN (67).

Responsable de ateliers de construction des décors. → Voir page 14

LA JAVA à Paris. Comptable (h/f).

À pourvoir le 15/01. www.profilculture.com

SATORI à Paris. Formateur (h/f).

naïke.viseux@satori.fr

NOMBRIL DU MONDE à Pougne-Hérissou (79). Animateur culturel (h/f). CDD de 3 ou 4 mois à pourvoir début mai. Cand. avant le 20/01. educatif@nombril.com

THÉÂTRE DU MERLAN à Marseille (13). Assistant(e) billetterie. Cand. avant le 30/01. CDD 5 mois à pourvoir le 1/02. www.profilculture.com

THÉÂTRE DU PEUPLE à Bussang (88).

Chef de cuisine - catering (h/f), CDD 4 mois dès le 9/05 + Responsable du bar (h/f), CDD 2 mois dès le 4/07 + Second de cuisine - catering (h/f), CDD 3 mois dès le 1/06. www.profilculture.com

THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE

à Villeurbanne (69). Responsable des relations extérieures. Cand. avant le 15/01. À pourvoir le 1^{er} février. www.tnp-villeurbanne.com

FESTIVAL FURIES à Châlons-en-Champagne (51). Chargé(e) d'accueil et de comptabilité. Cand. avant le 14/01. CDI. 03 26 65 73 55.

ORGANISMES

MUSIQUE ET DANSE EN LOIRE-ATLANTIQUE (44). Chargé(e) de communication. CDI temps partiel. Cand. avant le 21/01. cvcom@md44.asso.fr

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriales dans

LA LETTRE DU SPECTACLE

Contactez-nous

Tél. 02 40 20 60 21

Fax 02 40 20 60 30

emploi@lalettreduspectacle.com

CEFEDM DE LORRAINE à Metz (57).

Directeur (h/f). Cand. avant le 28/02.

À pourvoir en juin. 03 87 74 28 38.

contact@cefedem-lorraine.fr

FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE

MAIRIE DE MEYLAN (38). Directeur de la maison de la Musique (h/f). → Voir page 12

LA VAPEUR à Dijon (21). Directeur (h/f).

→ Voir page 12

VILLE DE SAINT-LAURENT-DE-MURE (69).

Responsable culturel. → Voir page 13

VILLE DE NANTERRE (92). Coordinateur

des actions culturelles du secteur jeune public (h/f). → Voir page 14

VILLE D'ARGENTEUIL (95) Chef de projets Événementiel (h/f). 01 34 23 68 50.

caroline.veaux@ville-argenteuil.fr

VILLE DE GERZAT (63). Responsable de l'action culturelle. Cand. avant le 15/01.

Pour le 1/03. xavier.pelletier@ville-gerzat.fr

VILLE DE SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ (85).

Directeur des affaires culturelles, de l'événementiel et de la communication (h/f). Cand. avant le 15/01.

ressourceshumaines@sainthilairederiez.fr

SYNDICAT MIXTE POUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL MAURICE RAVEL

à Bayonne (64). Directeur (h/f). Cand. avant le 21/01. www.orcb.fr/conservatoire

VILLE DE QUIMPER (29). Directeur technique (h/f) pour le Pôle culturel Max Jacob. Rubrique Offres d'emploi, www.mairie-quimper.fr

VILLE DE BASTIA (20). Régisseur général des manifestations (h/f). Cand. avant le 25/01. www.bastia.fr

COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON (61). Adjoint de direction (h/f) du conservatoire à rayonnement départemental.

Cand. avant le 20/01. www.ville-alencon.fr

VILLE DE TOURCOING (59). Responsable administratif et juridique pour sa direction des affaires culturelles (h/f). Cand. avant le 14/01. adelattre@ville-tourcoing.fr



Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur
www.pole-emploi-spectacle.fr

EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations
ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

MOUVEMENTS

Contactez-nous
Pour nous adresser vos informations :
mouvements@lalettreduspectacle.com

● **La Cigale.** Jean-Louis Menanteau a pris ses fonctions comme directeur général de la Cigale, à Paris. Il avait quitté ses fonctions de directeur de La Nef, à Angoulême (16), en avril dernier.

● **Semaine Mozart de Salzbourg 2013.** La Fondation internationale Mozarteum a nommé Marc Minkowski, chef des Musiciens du Louvre-Grenoble, à la direction artistique de la Semaine Mozart de Salzbourg 2013, organisée en parallèle au Festival d'été de Salzbourg (Autriche).

● **Théâtre national de l'Europe-Opéra.** Pauline Legros, ex-consultante à Anthinea Fox, à Paris, devient chargée de développement mécénat du Théâtre de l'Europe-Opéra à Paris.

● **Ondif.** Fabienne Voisin a été nommée déléguée générale par intérim de l'Orchestre national d'Île-de-France. Déjà en charge de la production et de la diffusion en 2003, elle a passé trois années en Afrique de l'Ouest pour initier la création de projets musicaux éducatifs avant de retrouver l'Ondif.

● **Domaine de Chantilly.** Bruno Ory-Lavollée succède à Danièle Clergeot à la direction générale de la Fondation pour la sauvegarde et le développement du domaine de Chantilly. Créateur et président du Festival des forêts à Compiègne, conseiller maître à la Cour des comptes, il a été à la tête du Centre Pompidou, de la Comédie-Française et de l'Adami.

● **Compagnie du Veilleur.** Clémence Vergnault, auparavant chargée de la diffusion au Théâtre du Trèfle, a rejoint La Compagnie du Veilleur à La Rochelle (17) en tant qu'assistante de production.

● **Actif.** Hervé Meudic, directeur de l'Atrium de Chaville (92), a été élu président de l'Association culturelle de théâtres en Île-de-France qui regroupe 25 théâtres d'Île-de-France. Il remplace Jean-Claude Derry, programmateur du Théâtre André Malraux de Rueil (92).

● **Chœurs et Solistes de Lyon.** Katia Lerouge succède à Anne-Christine Taberlet à la direction générale des Chœurs et Solistes de Lyon-Bernard Tétu. Katia Lerouge revient à Lyon après avoir été productrice, coordinatrice artistique et assistante programmation au Grame, puis responsable de production et chargée de projets à Charleroi/Danses, centre chorégraphique de la communauté française de Belgique.

● **SMAC Charleville-Mézières.** Grégory Jurado, directeur de la SMAC les Cuizines à Chelles (77) depuis 2008, a rejoint comme chef de projet de la future SMAC la Communauté d'agglomération de Charleville-Mézières (08). Il est également président de MAPP et du réseau Pince Oreilles (Seine-et-Marne) et est trésorier du RIF (Confédération des réseaux départementaux en Île-de-France).

● **Ville de Royan.** Adeline Massé vient d'être nommée responsable du service culturel de la Ville de Royan, poste nouvellement créé.

● **Arcade PACA.** Sara Deschryver a succédé à Frank-Éric Retière comme responsable du service formation de l'Arcade Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle avait été responsable des formations production et diffusion au sein de l'agence.

PARCOURS

Frédéric Jumel, directeur de la future SMAC de Nîmes

Le directeur de la Vapeur, à Dijon, prendra les rênes de la scène en construction à Nîmes.

Le 15 février 2011, Frédéric Jumel quittera la Vapeur de Dijon, pour prendre la direction de la future scène de musiques actuelles de Nîmes, qui doit être inaugurée en juillet 2012.

Formé dans un IUT rennais aux carrières sociales et à l'animation socioculturelle, Frédéric Jumel, 38 ans, a vécu la mutation des MJC vers les salles de musiques actuelles (SMAC). À Rennes, il a créé l'Antipode en 1995 au sein de la MJC Cleunay et fait partie de l'association qui fonde le Jardin moderne. La Ville de Dijon lui confie en 2004 la direction de la Vapeur (1 000 places, deux salles de concert), qui passe d'une régie municipale directe à un statut d'établissement public et commercial en 2006. Dotée d'un budget de 1,2 million d'euros, la Vapeur a vu sa fréquentation passer en six ans de 30 000 à 55 000 spectateurs. Ses cinq studios



de répétition accueillent 260 groupes chaque saison. «Nîmes, c'est une nouvelle expérience, puisque je n'avais jamais porté la création d'un lieu. La mobilité est positive pour les équipements», estime

Frédéric Jumel. La SMAC de Nîmes, conçue par Tetrarc (également concepteur de la Fabrique, à Nantes), se composera de deux salles de 1 300 et 400 places, de huit studios de répétition, d'un studio d'enregistrement, d'un plateau MAO et vidéo, et de six logements pour les artistes. Dans sa note d'intention, Frédéric Jumel définit un axe de diffusion très tourné vers l'international, par exemple grâce à des partenariats avec des pays du pourtour méditerranéen. Une importante phase de préfiguration et d'échanges avec les acteurs locaux permettra au lieu et à son capitaine de se faire connaître. ●

NICOLAS DAMBRE

● **Cité des arts de la rue.** À Marseille (13), Géraldine Garnier, responsable du développement territorial et de la communication à la Gare Franche, a pris ses fonctions de coordinatrice générale au sein de l'Association de préfiguration de la Cité des arts de la rue (Apcar) à Marseille (13). Elle succède à Loïc Magnand parti comme chef de projets à Marseille-Provence 2013.

● **Scènes Vosges.** Aurore Monti, secrétaire générale au Centre culturel de la Sarthe

depuis novembre 2007 et responsable des relations avec le public et de l'action culturelle à l'ABC, Scène nationale de Bar-le-Duc jusqu'en octobre 2007, a remplacé Christian Germain en qualité de directrice des relations publiques de Scènes Vosges.

● **Tout par Terre.** Lhoussine Chinkhir, chargé de diffusion et Marion Porquet, secrétaire de production, ont rejoint l'association Tout par Terre (Compagnie Nulle Part) à Chasseneuil-sur-Bonnière (16).

LA LETTRE DU SPECTACLE

RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, BP 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalettreduspectacle.com. **Directeur de la publication :** Nicolas Marc. **Directeur adjoint :** Cyrille Planson. **Rédacteur en chef :** Yves Pérennou. **Journaliste :** Tiphaine Le Roy. **Ont collaboré à ce numéro :** Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Philippe Verrière.

Direction artistique : Éric Deguin. **Mise en page :** Émilie Ripoche. **Publicité et marketing :** Fabiola Drouet. **Comptabilité :** Nicole Bouyer.

Relations abonnés : Véronique Chema et Aurélie Barbereau.

Abonnement : France, 1 an, 22 nos : 324 € TTC. Impression : Caen Repro. La Lettre du Spectacle est une publication Millénaire Presse. Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes. SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067. Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution. CPPAP : 0410T78729. ISSN : 1294-2499.

ABONNEMENTS Adressez votre demande accompagnée de votre règlement à :

Service Abonnements - 11, rue des Olivettes - BP 41805 - 44018 Nantes Cedex

1 an (22 numéros) : 234 € au lieu de 324 € / 6 mois (11 numéros) : 120 € au lieu de 162 €

Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 € au lieu de 324 € (joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).

IMPRIMÉ EN FRANCE - Reproduction interdite.



Millénaire
Presse

Presse PRO
Association pour la promotion de la presse professionnelle

La Lettre du Spectacle
est membre de Presse Pro